



# La Grand' Actu du Régulateur

N° 003 - JUIN 2022

## ARPCE : Des outils innovants au service de l'économie numérique



**Évènement**  
L'ARPCE et PRATIC coorganisent la 6<sup>ème</sup> édition du salon Osiane



**Poste**  
L'ARPCE achemine le Congo vers un système de codification postale de qualité



**Télécommunications/Fratel**  
Brazzaville catalyseur des réflexions sur la résilience et la sécurité des réseaux



**La Grand'**  
*Actu du Régulateur*

**ARPCE : Des outils innovants au service de l'économie numérique**



**Événement**  
L'ARPCE et PRATIC coordonnent la 6<sup>ème</sup> édition du salon Océane



**Poste**  
L'ARPCE achève le Congo vers un système de codification postale de qualité



**Télécommunications/Internet**  
Brazzaville catalyseur des relations sur la résilience et la sécurité des réseaux

**La Grand'**  
*Actu du Régulateur*

**Bulletin de l'ARPCE Congo**

**Directeur de Publication**

Louis - Marc SAKALA

**Rédactrice en Chef**

SARA AHOUI

**Secrétaire de Rédaction**

Sylver IKAMA

**Équipe de Rédaction**

Lethisia ONDONGO

Quentin LOUBOU

Raissa BOUEBARRET

**Maquette & Design**

Dodo NGOYI

Jean-Claude DIATOULOU

D'Estaing ONDONGO

**Ont collaboré à ce numéro**

Wilson BOKATOLA

Serge MADZELA

Christian MAKOSSO

Chancelle MBARA

**Crédits Photos**

ARPCE / EVC

**Contacts**

Tel. +242 05 510 7272

mail: lactu.regulateur@arpce.cg

Site-web : www.arpce.cg    

# SOMMAIRE



## Infrastructures

**FASUCE : 74 localités couvertes et 16 établissements scolaires et universitaires connectés**



## Technologies

**L'Intelligence Artificielle au cœur d'une formation multipartite à l'ARPCE**



## Télécommunications

**L'ARPCE en visite de travail à l'UIT**



## Télécommunications

**KIGALI CMDT 2022 : L'ARPCE participe à la Conférence Mondiale de Développement des Télécommunications de l'UIT**



## Secteur postal

**L'ARPCE achemine le Congo vers un système de codification postale de qualité**



## Grand Dossier

**ARPCE : Des outils innovants au service de l'économie numérique**



## Interview

**Christian MACKOSSO : Le Pôle Technique fait preuve d'efficacité dans les réalisations de ses missions**



## Des services postaux de qualité partout et pour tous !

Le Décret n° 2022-318 du 14 juin 2022 fixant les modalités de financement et de gestion du Fonds de Service Postal Universel vient d'être promulgué. A travers cet instrument, le Gouvernement entend, d'une part, promouvoir ce secteur stratégique dans le processus de diversification de l'économie nationale et, d'autre part, renforcer la cohésion sociale. A l'image du Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques, en sigle FASUCE, le Service Postal Universel entend apporter aux Congolais, où qu'ils se trouvent sur le territoire national, des services postaux de qualité à des prix non discriminatoires.

En effet, le Fonds de Service Postal Universel concourt à la cohésion sociale et au développement équilibré de nos territoires. Il se doit donc d'être assuré dans le respect des principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité, en recherchant la meilleure efficacité économique et sociale.

Ce postulat s'inscrit parfaitement dans la droite ligne de la mission de l'ARPCE,

qui est de promouvoir l'inclusion de tous au travers les secteurs que nous régulons, notamment les Postes et les Communications Electroniques. C'est d'ailleurs dans le cadre de cette inclusion que l'ARPCE a lancé son projet de codification postale, dont le but est de faciliter l'acheminement, le tri et la distribution du courrier.

Ainsi, fort d'un réseau disponible et des bureaux disséminés sur le territoire national, le système d'adressage et de codification postale contribuerait, non seulement à améliorer efficacement la qualité des services postaux, mais aussi à faciliter les activités socioéconomiques.

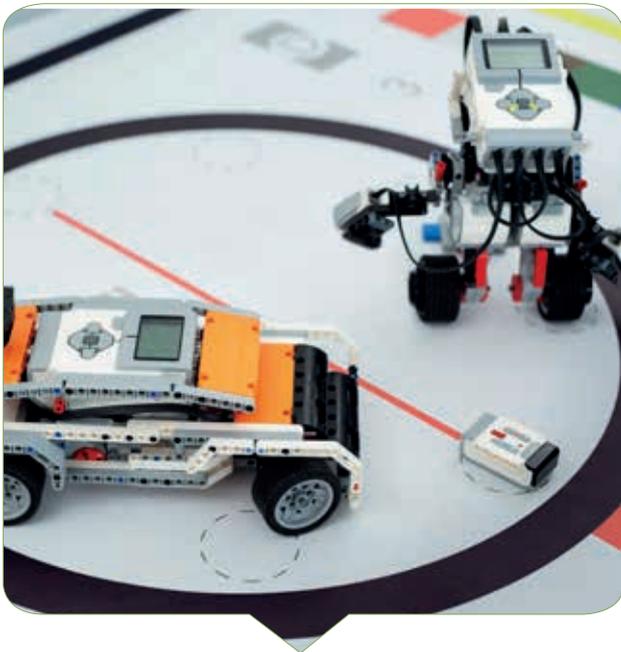
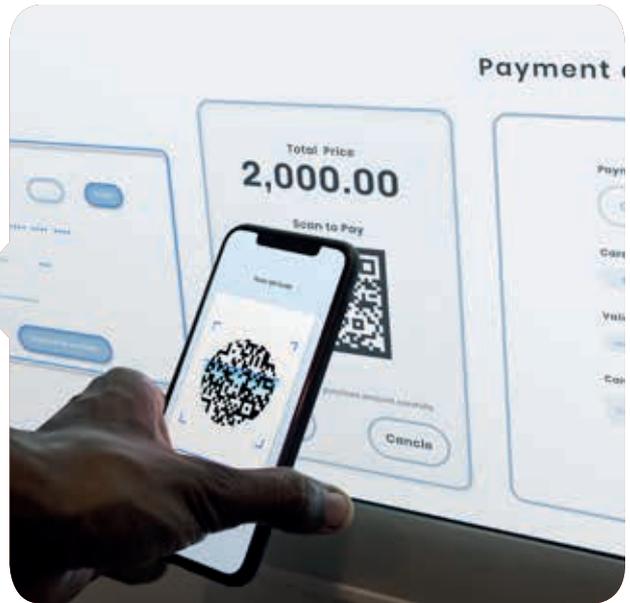
Cette inclusion, nous la souhaitons aussi pour notre sous-région Afrique centrale. Dans cette optique, à la faveur de la 6ème édition du salon international de l'innovation OSIANE, tenu à Brazzaville en avril dernier, nous avons initié la première Conférence sous régionale sur la Poste, qui a réuni à la fois régulateurs et opérateurs du secteur postal. Vous en découvrirez la substance dans le présent numéro de notre bulletin, « La Grand'Actu du Régulateur ».

Excellentes conditions de lecture

**Louis-Marc SAKALA**  
DG ARPCE Congo

## Le chiffre 60%

C'est le pourcentage que représentaient, en 2020, les dépôts à vue des opérateurs MTN et Airtel comparé à celui des 11 établissements bancaires établis en République du Congo. A ce rythme, la valeur des dépôts à vue gérés par les opérateurs de téléphonie mobile risque de dépasser celle des établissements bancaires, comme le souligne le Livre Blanc des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique de l'ARPCÉ.



## Le concept Robotique

La robotique est l'ensemble des techniques permettant la conception et la réalisation des machines automatiques ou des robots. A travers "Yekolab for kids", une école de l'Intelligence Artificielle au service des enfants, l'ARPCÉ promeut cette programmation favorisant le raisonnement, la logique et l'apprentissage. La démarche éducative impulsée par l'ARPCÉ s'inscrit dans une logique économique pour le Régulateur dont le cœur des métiers se repose, entre autres, sur les nouvelles technologies.

## Verbatim Louis-Marc SAKALA

Directeur Général de l'ARPCÉ Congo

« La question sur la sécurité est une préoccupation partagée à la fois par les consommateurs, les acteurs des marchés et les régulateurs... Les régulateurs ont un rôle clé à jouer dans la mise en place d'orientations et d'outils pour renforcer la cyber sécurité mais, ils ne peuvent agir seuls. Il est donc essentiel que les multiples parties prenantes de l'écosystème travaillent ensemble et développent des solutions pratiques pour sécuriser les réseaux »



## Infrastructures

# FASUCE : 74 localités couvertes et 16 établissements scolaires et universitaires connectés



Première session ordinaire du Comité du FASUCE, Exercice 2022-2023

Le Comité du Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques a tenu le 14 avril 2022, au siège de l'ARPCE, la première session ordinaire de son exercice 2022-2023, sous l'autorité de son Président, le Ministre des Postes des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO en présence du Directeur Général de l'ARPCE, Louis-Marc SAKALA, Secrétaire du Fonds.

Cette session a eu entre autres points à l'ordre du jour: l'examen et l'adoption du rapport d'activité 2021-2022 et l'examen et l'adoption du plan d'action 2022-2023.

« En 2 années d'activité, le FASUCE a réussi à apporter la téléphonie mobile dans 74 localités et connecter 16 établissements scolaires et universitaires, impactant la vie de plus de 50 000 mille de nos concitoyens », s'est satisfait le Ministre Léon Juste IBOMBO.

Pour le Directeur Général de l'ARPCE, Louis-Marc SAKALA, qui a salué le travail des équipes sur le terrain, « cette moisson n'a pas été sans sacrifices ».

En ce qui concerne les perspectives, le FASUCE entend couvrir 31 localités et connecter trois établissements scolaires à Brazzaville, Pointe-Noire et Tchicapika. Il faut noter que l'exercice annuel du Fonds se situe dans la période d'avril 2022 à mars 2023.

« En 2 années d'activité, le FASUCE a réussi à apporter la téléphonie mobile dans 74 localités et connecter 16 établissements scolaires et universitaires, impactant la vie de plus de 50 000 mille de nos concitoyens ».

## Technologies

# L'Intelligence Artificielle au cœur d'une formation multipartite à l'ARPCE



Vue partielle des participants à la formation sur l'IA

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) a organisé, du 04 au 08 avril 2022, une session de renforcement des capacités sur l'Intelligence Artificielle, destinée aux experts du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, du Ministère des Finances et du Budget, des opérateurs de téléphonie fixe et mobile.

Animée par Fabrice RADJA du cabinet AI-HUMANX, la session de formation a connu la participation l'équipe dirigeante de l'ARPCE. Elle s'est déroulée autour de cinq modules principaux à savoir: les problèmes et les cas d'utilisation, la gouvernance de la donnée, la gouvernance de l'IA de confiance, l'introduction aux prochaines étapes de la transformation digitale, l'atelier restitution – schéma directeur et la conduite du changement.

L'objectif principal de la formation a été, selon Fabrice RADJA, de «démystifier ce

qu'est l'Intelligence Artificielle et d'acculturer les parties prenantes au numérique». Il s'agit, a-t-il renchéri, de «donner aux participants des messages clés qui permettent aux parties prenantes de créer leur feuille de route pour mettre en place des infrastructures, développer les compétences, utiliser les bons outils pour pouvoir développer les solutions d'IA demain».

Selon cet expert, l'initiative veut aider les parties prenantes à s'assurer sur comment démarrer un programme IA avec les données disponibles, quel problème chercher à résoudre dans l'optique du processus de «désirabilité», engager des expérimentations pour pouvoir évaluer la faisabilité à petite échelle, évaluer la viabilité de la solution, c'est-à-dire savoir si l'on peut industrialiser une éventuelle solution à petite échelle.

Le Congo possède, en effet, des atouts technologiques indéniables pour implémenter des solutions IA. Selon Fabrice RADJA, il existe des signaux

positifs comme la disponibilité d'un Datacenter logé au sein de l'ARPCE, d'un centre de recherche en IA à l'Université Denis Sassou N'Guesso, des écoles d'ingénieurs et d'informatique.

Si ces privilèges peuvent rassurer sur le processus, la réussite de ce saut technologique appelle néanmoins à la mise en place d'un écosystème collaboratif.

« Il faut que les parties prenantes se mettent sur la table et qu'elles échangent. Le succès de la transformation est de ne pas travailler en solo, mais de créer un réseau d'échange à des niveaux managériaux et opérationnels », a souligné Fabrice RADJA.

Il a appelé les parties prenantes à poursuivre les formations, tout en les exhortant à une meilleure gouvernance de la donnée ainsi que celle de l'IA de confiance. Les techniques de mise en œuvre de l'IA font, en effet, allégeance à des enjeux en termes d'éthique et de discrimination.

« Parce que l'IA travaille avec nos données qui sont le reflet de nos usages. Si dans nos usages nous nous discriminons, cela se reproduit sur la machine », a fait observer l'expert.

Pour lui, il faut démarrer la technologie avec beaucoup d'acuité, car l'IA reste un outil d'aide à la décision avant d'être un instrument d'automatisation. « L'IA sert l'humain et ne doit pas s'installer au détriment de celui-ci », a conclu Fabrice RADJA.

## Communications Électroniques

# Des journalistes sensibilisés à la compréhension de l'écosystème

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) a organisé, du 11 au 12 avril 2022, une formation à l'endroit des professionnels des médias afin de mieux cerner les enjeux liés au traitement de l'information issue des secteurs des Postes et des Communications Électroniques.

La session de formation a permis aux bénéficiaires de renforcer leurs capacités tout en s'imprégnant des contours de l'écosystème des Postes et des Communications Électroniques au Congo. Elle s'est articulée sur plusieurs axes, à savoir : l'écosystème de la régulation, médias et spécialisation, les défis et enjeux de nouveaux médias mais également la mise en place du pool de journalistes spécialisés en matière des Postes et des Communications Électroniques.

Plusieurs thèmes ont ainsi été abordés à l'instar de l'histoire des Postes et Télécommunications au Congo ; le rôle et mission de l'ARPCE; la régulation postale; la politique nationale du développement de l'économie numérique...

Ouvrant la formation, le Directeur Général de l'ARPC, Louis-Marc SAKALA, a signifié qu'à travers cette session, le Régulateur se donne pour mission de promouvoir une spécialisation dans la maîtrise des questions relevant de l'écosystème des Postes et des Communications Électroniques par les journalistes.



Photo de famille des officiels entouré des journalistes

« Le but est d'aider les professionnels des médias à répondre aux questions que les citoyens se posent, à répondre aux attentes d'un public de plus en plus assoiffé d'informations crédibles », a-t-il indiqué.

A en croire Louis-Marc SAKALA, le Congo est résolument tourné vers une économie numérique à plusieurs fronts et dont l'ARPCE constitue un des piliers absolus dans sa mise en œuvre. Pour lui, si le développement du numérique constitue un axe majeur de la stratégie de diversification de l'économie congolaise, il n'en demeure pas moins vrai qu'une vulgarisation et une promotion affinée de cet écosystème améliore les habitudes, les usages et facilite le développement de solutions numériques.

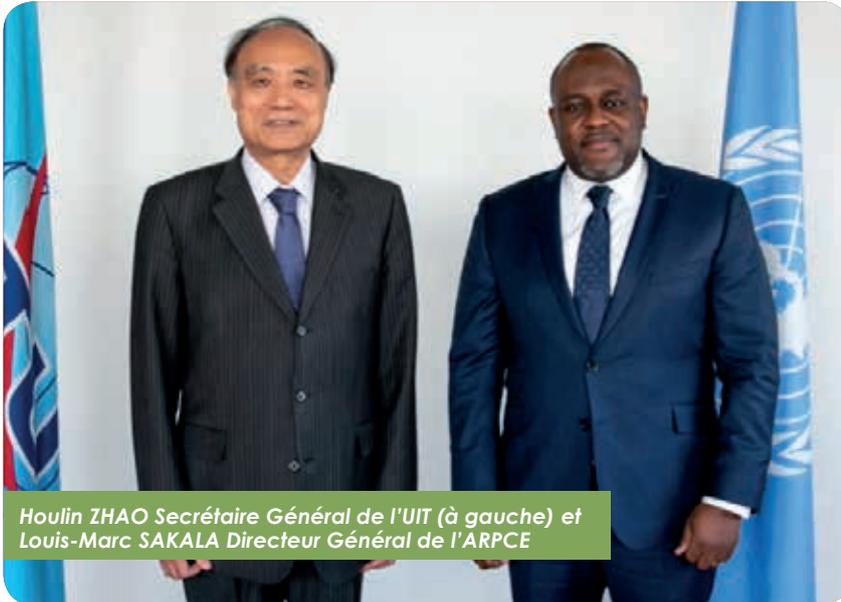
De son côté, le Vice-Président du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, Jean Pierre Ngoma, a loué la tenue de cette formation dédiée

aux journalistes en vue de les sensibiliser aux questions relatives au respect de la régulation et de la réglementation par les opérateurs de réseaux et les fournisseurs des services du secteur des Communications Électroniques. « Dans un écosystème où le numérique devient le roi de l'univers (...), cette session trouve tout son intérêt et sa justification », a-t-il dit.

Notons que cette formation de sensibilisation s'est adressée à des journalistes promus à une spécialisation sur des questions des Technologies de l'Information et de la Communication. Un réseau de professionnels mis en place à l'initiative de l'ARPCE, en vue de partager les informations importantes du secteur des Communications Électroniques et des Postes, afin de renforcer leur expertise pour un traitement objectif des informations des secteurs régulés.

## Télécommunications

## L'ARPCE en visite de travail à l'UIT



Houlin ZHAO Secrétaire Général de l'UIT (à gauche) et Louis-Marc SAKALA Directeur Général de l'ARPCE

**Une délégation de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) du Congo Brazzaville, conduite par son Directeur Général, Louis-Marc SAKALA, a effectué, du 2 au 3 mai 2022, une visite de travail au siège social de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) à Genève en Suisse.**

À l'occasion de cette mission de 48 heures, le Directeur Général de l'ARPCE, accompagné de sa délégation, a été reçu le 2 mai 2022 par le Secrétaire Général de l'UIT, Houlin ZHAO. Au centre de leurs échanges, un tour d'horizon sur l'état des marchés des Télécoms en République du Congo. Les discussions ont porté notamment, sur les technologies utilisées dans le pays (2G, 3G, 4G et bientôt la 5G), la coordination des fréquences aux frontières, la mise en œuvre du free roaming dans la sous-région, la connectivité des écoles, des administrations et des zones blanches ainsi que le renforcement des capacités grâce au Fonds pour l'Accès

et le Service Universels des Communications Électroniques (FASUCE).

Les deux personnalités ont aussi abordé la question des contributions du Congo à l'UIT. Sur ce dernier point, le Régulateur Congolais a été félicité par le Patron de l'UIT pour le respect des engagements pris quant à l'apurement de la dette du Congo. Grâce à cette volonté de l'ARPCE, le pays a retrouvé son droit de vote dans cette instance internationale.

Le Directeur Général de l'ARPCE a eu le plaisir de présenter à son hôte, le premier Livre Blanc des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique en République du Congo, édité par l'institution qu'il dirige. Appréciant la qualité du document, le Secrétaire Général de l'UIT a vivement encouragé l'ARPCE pour son dynamisme tout en émettant le vœu de visiter très prochainement la République du Congo.

Après cette visite officielle, la délégation congolaise a eu

des réunions de travail avec les différents départements et secteurs de l'UIT. Ce qui a permis aux cadres de l'ARPCE de mieux comprendre le fonctionnement de l'UIT, ses champs de compétences, les opportunités de partenariats qui peuvent être établis avec les pays membres, les financements des projets Télécoms mis en œuvre par l'UIT sur les différents continents.

Cette visite qui a permis aux différentes parties d'explorer des niches de collaboration qui pourraient exister entre le Congo et cette agence internationale spécialisée des Nations Unies, a donné également l'opportunité à la délégation de l'ARPCE de solliciter une assistance technique de l'UIT sur la future révision de la loi portant réglementation du secteur des Communications Électroniques et un rééchelonnement du paiement de la dette du pays.

Précisons que les domaines prioritaires de l'UIT sont: l'accessibilité, le Large bande, les changements climatiques, la cybersécurité, la fracture numérique, les Télécommunications d'urgence, l'Internet, les femmes et les jeunes filles dans les TIC, jeunesse et établissements universitaires.

Pour l'ARPCE, cette mission de travail s'est inscrite en droite ligne de son leitmotiv 2022 qui est : "À la conquête de l'international pour améliorer la note du pays dans les secteurs régulés". Cela, conformément à la vision de l'institution qui est de "Faire entrer le pays dans le top 5 des pays africains leaders des Postes et des Communications Électroniques".

## Coordination de Fréquences

# Participation de l'ARPCE à la Réunion du comité de pilotage du programme PRIDA de l'UIT.



Photo de famille des participants au comité de pilotage du programme PRIDA

**Le Directeur des Ressources en Fréquences de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), Wilson Emery BOKATOLA, a pris part du 27 au 28 juin 2022 à Addis-Abeba, en Éthiopie, à la réunion du comité de pilotage du programme PRIDA (Policy and Regulation Initiative for Digital Africa) de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).**

Plusieurs délégués des pays membres de l'initiative ont participé, en présentiel et en ligne, à ce énième rendez-vous du PRIDA/UIT qui s'est penché sur la validation des projets à inscrire dans chaque composante, en fonction des demandes d'assistances techniques des organisations sous-régionales, en l'occurrence les régulateurs membres de l'UIT.

Le programme PRIDA veut favoriser le haut débit sans fil universellement accessible et abordable à travers le continent pour débloquer les avantages futurs de l'utilisation transversale des TIC. Il contribue à améliorer l'attribution du spectre basée sur les meilleures pratiques internationales, en renforçant la

coopération liée au traitement des brouillages préjudiciables via des accords de coordination des fréquences aux frontières. Le programme veut également accroître la sensibilisation du concept et des modèles économiques de l'Internet des objets (IoT).

La Directrice Régionale de l'UIT pour l'Afrique, Anne Rachel Inne, souhaitant la bienvenue aux membres du Comité technique, présidé par Jean-Jacques Massima, représentant de l'UIT pour la région Afrique centrale et Madagascar, a exprimé sa gratitude pour la contribution que le Comité apporte en conseillant et en guidant le travail du Volet 1 de PRIDA, notamment l'utilisation efficace et harmonisée du spectre des fréquences radioélectriques en Afrique.

Après la présentation, par l'équipe gestion du projet PRIDA, des activités qui ont eu lieu au cours du premier semestre 2022, les délégués ont échangé sur l'état d'avancement de celles-ci à l'instar de certains projets comme le HCM4A, qui se base sur la coordination transfrontière des fréquences et la méthode

de calcul harmonisée pour l'Afrique.

La réunion a ainsi porté sur les activités supplémentaires proposées par l'équipe de projet visant à utiliser le budget restant de l'initiative prévue s'achever en 2023. Des activités tels que des ateliers sur la surveillance du spectre et les services maritimes et aéronautiques seront mises en œuvre en collaboration avec le Bureau des Radiocommunications (BR) de l'UIT.

La réunion a demandé au gestionnaire de projet de continuer à communiquer régulièrement avec les membres du comité technique, tous les intervenants, y compris l'Union Africaine des Télécommunications (UAT), les Centre de Recherche Économique (CER) et les associations des régulateurs via des circulaires.

Financé à hauteur de 10 millions d'euros, PRIDA vise à permettre au continent africain de bénéficier pleinement de la transformation digitale et de renforcer les capacités des États membres de l'Union Africaine (UA) dans l'espace de gouvernance de l'Internet. Le programme est une initiative conjointe de l'UA, de l'Union Européenne et de l'UIT.

## Télécommunications

# KIGALI CMDT 2022 : L'ARPCE participe à la Conférence Mondiale de Développement des Télécommunications de l'UIT



Vue partielle de la délégation de l'ARPCE

**“Connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable”, tel est le thème de la Conférence Mondiale de Développement des Télécommunications (CMDT) qui s’est tenue pour la première fois en Afrique notamment, à Kigali au Rwanda, du 6 au 16 juin 2022. Une délégation de l’Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) y a pris part.**

Placée sous le très-haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président du Rwanda, Jean-Paul Kagamé, avec la participation de la Directrice du Bureau des Télécommunications de l'UIT, Doreen Bogdan-Martin, la CMDT a été précédée du Sommet mondial de la jeunesse organisé dans le cadre de l'initiative “Generation Connect” du 2 au 4 juin 2022 et qui avait réuni environ 400 jeunes du monde.

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Postes et des

Communications Électroniques (ARPCE), Louis-Marc SAKALA, s'est dit particulièrement ravi de la participation de son institution à cette conférence qui est un haut-lieu d'échanges et de prise de décision en matière de conception d'approches novatrices et de nouveaux modèles de collaboration en ce qui concerne la connectivité et les solutions numériques, pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

Cette participation de l'ARPCE est doublement appréciée car, en plus de prendre part à

ces travaux stratégiques, elle a également contribué à l'exploit de parité hommes-femmes à la CMDT 2022. En effet, la délégation de l'ARPCE était majoritairement composée du personnel féminin de l'Agence, à savoir: la Conseillère aux Investissements et à la Fiscalité du Directeur Général, Issongo KIBA, la Conseillère à la Communication et aux Relations Publiques du Directeur Général, Love AHOUI SARA, la Cheffe de Service Affaires Internationales, Steave Monique OBILI, la Cheffe de Bureau Sécurité Informatique, Gaslanie MACKOSSO et l'Assistante du Directeur Général, Maricia TOMA.

Le personnel de l'ARPCE présent à Kigali a participé aux différents travaux de la CMDT et particulièrement aux activités du Réseau des femmes africaines de la CMDT (NoW4WTDC). Le but étant de faire en sorte que les femmes soient activement impliquées dans le suivi des décisions de la CMDT dans le pays.



Le Secrétaire Général de l'UIT entouré de la délégation féminine de l'ARPCE

Coopération

# Kigali CMDT 2022-UIT : Signature d'un avenant à l'accord d'amortissement des montants dus par la République du Congo à l'UIT

En mission de service à Kigali au Rwanda, dans le cadre de la Conférence Mondiale de Développement des Télécommunications (CMDT 2022), le Directeur Général de l'ARPCE, Louis-Marc SAKALA, a rencontré, le 15 juin 2022, quelques personnalités africaines et du monde dont Mme Paula INGABIRE, Ministre

rwandaise de l'Information et des Communications, de la Technologie et de l'Innovation et les membres de la délégation du Ministère japonais des Affaires Intérieures et de Communication.

Cet avenant est le résultat de la mission de travail effectuée par les équipes de l'ARPCE au siège

de l'UIT à Genève en mai 2022. Aujourd'hui, grâce aux efforts du gouvernement et de l'ARPCE, régulateur du secteur des Télécoms au Congo, le pays a retrouvé son droit de vote à l'UIT et peut désormais exprimer son point de vue, en tant que membre à part entière de cette organisation internationale.



Poignée de main entre Houlin ZHAO, Secrétaire Général de l'UIT et Louis-Marc SAKALA, DG de l'ARPCE



Madame Paula INGABIRE, Ministre rwandaise de l'Information, des Communication, de la Technologies et de l'Innovation et Louis-Marc SAKALA, DG de l'ARPCE



Le DG de l'ARPCE et deux de membres la délégation japonaise



Mme SARA AHOUI, Conseillère à la Communication et aux Relations Publiques du DG de l'ARPCE votant pour le compte de la république du CONGO

## Innovation

# Viva Tech 2022 : Quatre startups congolaises participent à la sixième édition du Salon à Paris

Viva Technologie, le plus grand salon des technologies et de l'innovation d'Europe, a tenu sa 6<sup>ème</sup> édition du 15 au 18 juin 2022, dans la capitale française, avec la participation de quatre startups congolaises qui, du reste, ont pu se frotter aux géants mondiaux et gratter quelques opportunités d'affaires.

Sélectionnées au premier village start-up « Viso », initié à l'occasion de la 6<sup>ème</sup> édition du Salon des Technologies de l'Information et de l'Innovation (OSIANE), coorganisé à Brazzaville par l'association PRATIC et l'ARPCE, les quatre startups congolaises à savoir, Noki-Noki, Tinda, Green-Tech Africa et Home-Tech, ont fait le déplacement pour montrer leur savoir-faire en participant à cette grand-messe des startups et des leaders de l'innovation, à l'instar de Google, Huawei, Microsoft ou Meta.

Cette délégation du Congo a été conduite par M. Luc MISSIDIMBAZI, Président de l'association PRATIC et promoteur du salon OSIANE. « L'objectif pour nous est de les emmener à découvrir l'écosystème



La délégation congolaise au salon VIVATECH

mondial de l'entrepreneuriat et de l'innovation, de les aider à mettre en lumière leurs produits et d'élargir leur réseau », confie Luc MISSIDIMBAZI.

En effet, pour parler de ces startups, il faut noter que Tinda et Noki-Noki font dans la livraison, Green TechAfrica est dans le domaine des technologies propres et propose des services de valorisation énergétique des déchets tandis que Home-Tech est dans la fabrication des couvertures destinées aux agriculteurs.

Avec une participation de plus de 1.500 startups pour cette 6<sup>ème</sup> édition, Viva Tech a accueilli plusieurs grands groupes venus d'une trentaine de pays, entre autres, Audi, Binance, Microsoft, Google, Sales Force et d'autres géants internationaux.

Cette édition a permis aux participants d'aborder plusieurs thématiques dont le Metavers, le Web3, les cryptomonnaies, les solutions environnementales, la mobilité de demain et le futur du travail.



Les startups congolaises posant avec le Président de l'association PRATIC



Vue d'ensemble des panélistes

**LIVRE BLANC**  
**DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**  
**ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**



**DISPONIBLE**

# Juin 2022 : Les abonnés d'Airtel ont consommé plus de data que ceux de MTN

Au mois de juin 2022, en moyenne un abonné d'Airtel a consommé 1431 mégaoctets sur le réseau et rapporté 1 449 francs CFA à Airtel, contre 927

mégaoctets et 1254 francs CFA pour MTN. C'est ce qui ressort de l'observatoire des marchés de l'Internet mobile, publié par l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques.

Le marché de l'Internet mobile a ainsi compté 3 millions d'abonnements ; soit un taux de pénétration de 54,6%, contre 57,4% au mois de juin 2021. Sur ce segment, l'opérateur MTN tient la dragée haute à son principal concurrent, Airtel, avec 66,9% de l'ensemble des abonnés.

La consommation data mensuelle moyenne d'un abonné est de 1094 mégaoctets, en ce mois de juin 2022, soit une hausse de 39,1% par rapport au mois de juin 2021. Il sied de relever qu'entre juin 2021 et juin 2022, les tarifs de MTN, toutes technologies confondues (2G, 3G et 4G), se sont établis à 1,35 francs CFA. Au cours de la même période, Airtel affiche un tarif de 1,01 francs CFA pour la 2G et la 3G ; contre 1,75 francs CFA pour la 4G.

Le marché de l'internet mobile a ainsi compté environ 3 millions d'abonnements

Toutefois, le revenu total du marché de l'Internet mobile, au cours du mois de juin 2022, a été estimé à environ 3,9 milliards de F CFA, Traduisant une baisse de 15,7% par rapport au mois de juin 2021. L'opérateur MTN demeure leader du marché avec 63,6% de part de revenu. Le cumul du revenu de janvier à juin 2022 se fixe à la bagatelle de 25,1 milliards de F CFA. Il est en baisse de 8,2% par rapport au même cumul en 2021.

Opérateurs	Consommation moyenne d'un abonné	Juin.'21	Juin.'22	Variation nette	Variation en %
MTN	AMTU (Mo)	769	927	159	20,64%
	ARPU (F CFA)	1 468	1 254	-214	-14,58%
Airtel	AMTU (Mo)	816	1 431	615	75,31%
	ARPU (F CFA)	1 633	1 449	-184	-11,29%
Marché	AMTU (Mo)	786	1 094	308	39,12%
	ARPU (F CFA)	1 530	1 319	-211	-13,79%

# Téléphonie mobile-Juin 2022 : Des abonnés MTN communiquent plus que des abonnés Airtel

Dans son observatoire du marché de la téléphonie mobile, l'ARPCÉ indique qu'en moyenne un abonné de MTN a passé, en ce mois de juin, 92 minutes de communication téléphonique et émis 122 SMS sur le réseau, contre seulement 48 minutes et 12 SMS pour un abonné Airtel. Ces chiffres traduisent par ailleurs une baisse globale de revenu de l'ordre de 1,8%, par rapport au mois de juin de l'année 2021.

Les tarifs moyens pondérés à l'international sortant ont, quant à eux, connu une baisse pour l'opérateur MTN (11,5%), contre une hausse de 3,6% pour l'opérateur Airtel.

Le revenu total du marché de la téléphonie mobile a atteint 10,4 milliards de francs CFA au mois de juin 2022, contre 10,6 milliards en juin 2021, soit une baisse de 1,8%. Cette baisse est encore plus perceptible que lorsqu'on compare le cumul des périodes janvier-juin 2021 et janvier-juin 2022, dont les chiffres sont respectivement 64,5 milliards de francs CFA et 62,3 milliards de francs CFA. En dépit de cette chute de revenu qui peut aussi se justifier

par la baisse des abonnés pour les deux concurrents de l'ordre de 2,5%, l'opérateur MTN demeure leader avec près de 60,02% du nombre d'abonnés à la téléphonie mobile.

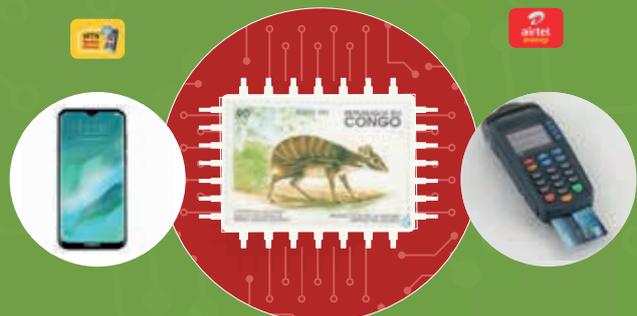
En scrutant les prix pratiqués par les deux opérateurs sur le segment Voix, le rapport ressort clairement que les tarifs moyens pondérés On-net se sont établis respectivement à 19 F CFA pour MTN, contre 25 F CFA pour Airtel.

Pour ce qui est des tarifs moyens pondérés Off-net des deux opérateurs ont connu, respectivement une chute drastique de 66,4% pour MTN et 90,8% pour Airtel en juin 2022. Au cours de cette période, les tarifs Pondérés sont passés de 116 à 39 F CFA pour MTN et de 94 à 9 FCFA pour Airtel. Les tarifs moyens pondérés à l'international sortant ont, quant à eux, connu une baisse pour l'opérateur MTN (11,5%), contre une hausse de 3,6% pour l'opérateur Airtel. Pour ce qui est du segment SMS, de manière globale, les tarifs pondérés SMS en off-net sont resté trop élevés. En effet, ils sont plus de 8 fois supérieurs aux tarifs pondérés On-net pour l'opérateur MTN et plus de 19 fois plus pour Airtel.

## Timbre Électronique

Pour plus de **sécurité**, de **fiabilité**, de **traçabilité** et de **gain de temps** dans tous vos paiements de factures.

    : ARPCECONGO



# Mobile Money : le revenu total en hausse de 19,7% au mois de juin 2022

Avec 1,5 milliard de F CFA au mois de juin 2022, le revenu total du marché Mobile Money se complimente d'un pic de 19,7% comparé au mois de juin 2021 où le revenu était d'environ 1,3 milliard de FCFA.

Au cours de cette période, MTN conserve le leadership en termes de revenu avec 79,6% de parts de marché. Si le revenu total est en hausse, le cumul du revenu de janvier à juin 2022 l'est également, et se pointe à 9,0 milliards de FCFA, soit une augmentation de 18,4% par rapport au même cumul en 2021.

Au mois de juin 2022, le marché Mobile Money compte environ 2,8 millions abonnés actifs, pour un taux de pénétration de 50,6%, contre 49,5% à la même période de l'année 2021. Le nombre d'abonnés actifs a augmenté de 5,1% entre juin 2021 et juin 2022. En juin 2022, MTN est également leader en termes d'abonnés actifs, avec 71,5% de parts de marché.

## Chez MTN, le volume des transactions bas son plein

60,8 millions de transactions ont été réalisées par les utilisateurs de Mobile Money au mois de juin 2022. De ce fait, MTN est l'opérateur dont les abonnés ont réalisé le plus de transactions, soit 47,5 millions, contre environ 13,2 millions de transactions pour Airtel. En juin 2022, MTN détient une part de marché en volume de 78,2%, contre 21,8% pour Airtel.

## Les transactions s'embrasent

Au mois de juin 2022, la valeur totale des transactions Mobile Money a atteint 179,8 milliards de F CFA, soit une hausse de 16,4% par rapport au mois de juin 2021. Au cours de la même période, MTN détient une part de marché en valeur de 81,2%, contre 18,8% pour Airtel.

Au mois de juin 2022, le marché Mobile Money compte environ 2,8 millions abonnés actifs, pour un taux de pénétration de 50,6%

## Et les agents actifs !

Au mois de juin 2022, le marché Mobile Money compte environ 62 mille agents actifs sur un total de 130 mille agents enregistrés, contre 39 mille agents actifs sur un total de 83 mille agents enregistrés au mois de juin 2021.

En juin 2022, le marché Mobile Money compte environ 62 mille agents

actifs sur un total de 130 mille agents enregistrés, contre 39 mille agents

actifs sur un total de 83 mille agents enregistrés au mois de juin 2021.

On compte ainsi 26 mille agents actifs sur un total de 55 mille agents enregistrés pour l'opérateur MTN et 36 mille agents actifs sur un total de 76 mille agents enregistrés pour l'opérateur Airtel.

# Secteur postal : un chiffre d'affaires d'environ 485 mille FCFA au 1er trimestre 2022

Le revenu total relatif à la fourniture du service postal au 1er trimestre 2022 par les opérateurs postaux privés, dans le segment du courrier et colis, s'élève à 484 919 642 FCFA, souligne un rapport de la Direction de la Régulation Postale sur les données statistiques recueillies auprès de treize (13) des quinze (15) opérateurs titulaires d'autorisations délivrées par l'ARPCE.

Au cours de cette période, DHL est leader en termes de chiffre d'affaires avec un peu plus de 87%. Le trafic international réalise plus de 91% du chiffre d'affaires contre un peu moins de 9% en national. Pour illustration, sur le front des expéditions, le rapport montre que le trafic national est près de trois fois supérieur à celui de l'international. 10614 colis ont été envoyés en national contre 4531 en international au premier trimestre 2022.

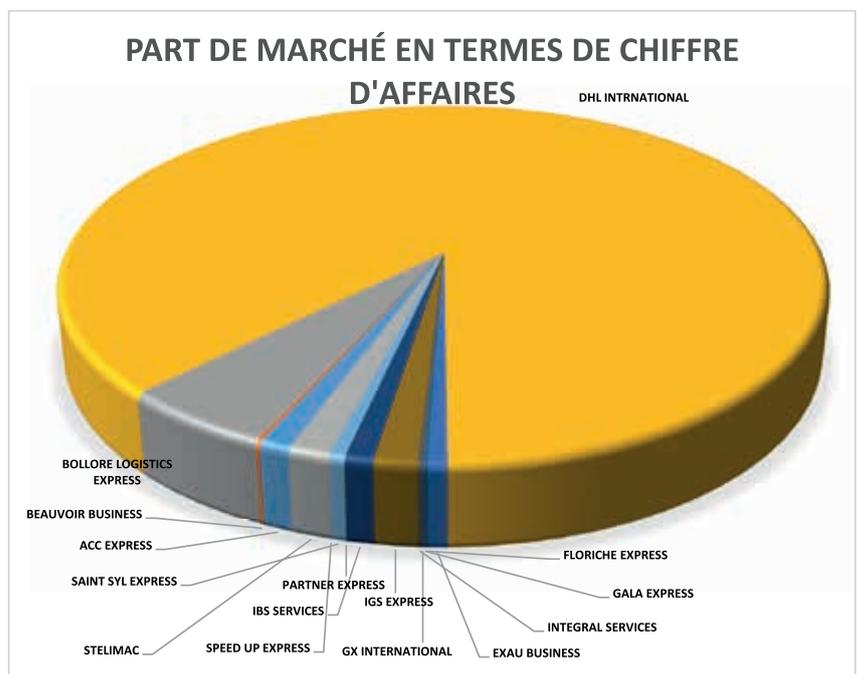
En matière de volume d'envois, ce sont respectivement les opérateurs DHL INTERNATIONAL (4 137 objets envoyés), ACC EXPRESS (3 106 objets) et STELMAC (2 873 objets) qui tiennent respectivement les premières places.

Si le volume d'envois reste satisfaisant, l'évolution du marché en termes de chiffre d'affaires présente toutefois des variations négatives dont les plus significatives sont observées chez les opérateurs ACC EXPRESS (- 45,61%) et STELMAC (-42,14%). A contrario, six (6) opérateurs ont connu des variations positives dont les plus expressives sont examinées chez les opérateurs EXAU BUSINESS (122,46%) et IBS SERVICES (55,04%).

En ce premier trimestre 2022, l'employabilité auprès des opérateurs postaux privés est de 158 postes de travail, répartis entre 46 femmes et 112 hommes.

Le marché postal compte à ce jour quinze (15) opérateurs postaux privés. A ce jour, on dénombre 56 points d'accès (agences) disséminés dans les villes principales (Brazzaville et Pointe-Noire) et d'autres.

Le trafic international réalise plus de 91% du chiffre d'affaires contre un peu moins de 9% en national. Pour illustration



## Évènement

# L'ARPCE et PRATIC coorganisent la 6<sup>ème</sup> édition du salon OSIANE



Vue du présidium à l'ouverture du salon OSIANE

Du 26 au 30 avril 2022 au Palais des Congrès de Brazzaville, l'ONG PRATIC (Promotion, Réflexion et Analyse sur les Technologies de l'Information et de la Communication) et l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) ont coorganisé la 6<sup>ème</sup> édition du salon international des Technologies de l'Information et de l'Innovation (OSIANE) sous le thème "Engageons-nous pour les transformations durables".

Durant 5 jours, plusieurs décideurs, experts et acteurs de l'écosystème du numérique d'Afrique et d'ailleurs ont partagé leurs expériences

autour des différents thèmes inhérents à la transformation digitale durable, à travers des conférences, tables rondes, ateliers, formations, expositions. Un programme innovant et factuel qui s'est articulé autour de six importants axes.

Au cours de la cérémonie d'ouverture qui a connu la présence du Ministre d'État, Ministre du Commerce et des Approvisionnements, Claude Alphonse Nsilou, représentant le Premier Ministre, Chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, le Directeur Général de l'ARPCE Louis-Marc SAKALA, a exprimé la fierté de son institution d'accompagner l'ONG

PRATIC dans l'organisation de ce salon.

« C'est dans cet élan de promouvoir davantage les acteurs et leurs innovations, mais surtout de rechercher de meilleures convergences actives autour de ces technologies transversales, que se situe notre caution à soutenir ce salon et les réflexions qui vont jaillir lors de cette édition sur la manière dont la sous-région d'Afrique centrale doit repenser ses transformations digitales durables », a déclaré Louis-Marc SAKALA.

## Une conférence postale de l'Afrique centrale

Le salon Osiane a aussi été l'occasion pour l'ensemble des régulateurs de la sous-région Afrique centrale de tenir la toute première conférence sous régionale sur la Poste, sous le thème : « Le service postal universel, levier de transformation numérique des services postaux dans la sous-région Afrique centrale ».

En initiant cette conférence, saluée par ses pairs, l'ARPC s'est engagée à créer une plateforme d'acteurs des services postaux afin de faciliter la création collective des services innovants d'intérêt public et d'obtenir des institutions et gouvernements tout l'appui que cela exige.

La conférence s'est félicitée de fédérer les acteurs afin de faire

face aux évolutions des modes de vie ou de l'accroissement de la concurrence dans un contexte qui exige l'évolution du modèle historique de la Poste remis en cause par le développement des échanges numériques. En se donnant le défi de construire la Poste de demain avec les postiers d'aujourd'hui, la conférence a réussi à étudier dans un esprit de création collective les sources de revenus supplémentaires et familiarisant le public avec de nouveaux services numériques

### Les startups saluent l'initiative « VISO »

L'innovation de cette 6<sup>ème</sup> édition a été la mise en place du Village Start Up Osiane (VISO), un espace dédié aux start-ups pour présenter leurs différents projets. Ce premier

village start-up « VISO » a permis à quatre start-up de se démarquer et de représenter le Congo à l'événement mondial Viva technology, dit VivaTech, grand-messe française des nouvelles technologies.

Il convient de noter que l'ONG PRATIC coorganise depuis 6 ans avec l'ARPC, partenaire de premier plan, le salon international OSIANE afin d'impulser une dynamique nouvelle en Afrique à l'heure des TICs. Le but est de favoriser les interactions entre les différents acteurs aptes à mener la réflexion sur les défis, les opportunités et les bonnes pratiques engendrées par la révolution numérique et la transformation digitale.



Vue partielle des officiels lors de la cérémonie d'ouverture du salon OSIANE



Stand de l'ARPC - OSIANE 2022



Photo de famille des participants à la conférence postale de l'Afrique Centrale

## OSIANE en quelques chiffres

En format hybride, OSIANE a connu la participation de près de 100 intervenants, 12 000 participants et 40 concurrents au challenge des startups dont douze (12) venus de la RDC, un (01) de l'Éthiopie, un (01) de la Côte d'Ivoire et vingt-six (26) du Congo.

Le programme de cette édition comptait six (06) tables rondes dont une (01) ministérielle, trois (03) grandes conférences, vingt (20) ateliers, neuf (09) formations et un village de startups appelé VISO.

Cette 6<sup>ème</sup> édition du salon OSIANE était en mode hybride et rehaussée par la présence

des membres du gouvernement du Congo, du Ministre de l'Économie Numérique de la RDC, du Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias du BURUNDI, du Vice-Président ICANN Afrique, du CEO AFRINIC, du Représentant de UIT Afrique Centrale et Madagascar, du Président de l'Union des Postes d'Afrique Centrale, des Directeurs Généraux, des représentants des institutions internationales, des startups et autres personnalités.

OSIANE a été honoré par des pays tels que la France, les

Etats Unis, la RDC, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Burundi, le Rwanda, le Kenya, le Tchad, le Cameroun, la Guinée Équatoriale et la RCA.

OSIANE 2022 a été marqué par la diversité des thématiques évoquées et par trois grandes activités à savoir: la conférence des Postes d'Afrique Centrale, l'atelier Fintech d'Afrique Centrale et le village des startups appelé VISO.

Cheik MODIBO DIARRA l'ancien Premier Ministre du Mali et Président Microsoft Afrique était le parrain de cette 6<sup>ème</sup> édition.



Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE s'adressant aux startups de Pointe-Noire

## Accompagner, transformer...

A l'écoute de toutes ces innovations qui transforment, vraiment et dans la durée, nous sommes résolus au sein de l'ARPCE à poursuivre nos ambitions d'améliorer le quotidien des Congolais. C'est à ce dessein utile et régalien, et en tant d'acteur clé de l'écosystème numérique du Congo, que nous portons sans ambages un regard lucide sur l'impact du digital sur l'économie du pays et celle de

la sous-région.

Voilà qui peut justifier notre immersion dans l'univers du Salon OSIANE dès l'aube de sa réflexion, celle d'impulser une dynamique nouvelle dans cette zone d'Afrique centrale en favorisant les interactions entre les différents acteurs aptes à mener la réflexion sur les défis, les opportunités et les bonnes pratiques engendrés par la révolution numérique et la transformation digitale.

Objectifs communs ? Sans doute. Car au regard de l'ambition majeure de notre institution d'accompagner l'inclusion numérique dans tous les secteurs du pays en réduisant la fracture numérique au sein de la population, tout en étant le garant des services, le promoteur du développement et des innovations technologiques du secteur, il est clair qu'une telle opportunité est à considérer comme un relais indispensable.

Nous avons ainsi été fiers de coorganiser cette sixième édition, en scrutant de plus belle notre place de partenaire de premier plan avec un regard porté sur l'avenir, mais également sur les meilleures perspectives du dynamisme des écosystèmes numériques, à l'image d'OSIANE que nous soutenons fortement depuis six ans.

## Inclusion Numérique

# La localité de Ngonaka connectée en couverture réseau par le FASUCE



Les Officiels et quelques bénéficiaires des téléphones lors de l'Inauguration du site de Ngonaka

La localité de Ngonaka et ses habitants sont désormais connectés au reste du monde, après le lancement, le 20 mai 2022, des équipements de couverture réseau mis en place dans le cadre du Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques. La cérémonie, agrémentée par les cris de joie, la musique folklorique et les danses traditionnelles, a été patronnée par le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Président du Comité du Fonds, M. Léon Juste IBOMBO, accompagné du Directeur Général de l'ARPCE, Louis-Marc SAKALA, Secrétaire du Fonds.

Des populations venues des villages environnants ont tenu à être témoins de cet événement historique pour Ngonaka. Cette inauguration fait suite à celles effectuées dans plus de 74 localités du pays; des localités qui jusque-là étaient des zones blanches, et dont les populations bénéficient aujourd'hui de tous les services offerts par les opérateurs de téléphonie mobile.

Satisfaites d'avoir désormais accès à la téléphonie mobile et aux services connexes grâce au FASUCE, les populations de Ngonaka ont remercié l'État pour ce droit d'accéder aux services numériques.

« De mon champ ou de ma

maison, je peux désormais appeler mes enfants et neveux qui sont en ville et ailleurs. Avant ils avaient du mal à m'envoyer de l'aide financière. Désormais, le réseau téléphonique me permettra de recevoir facilement de l'agent», dit un habitant de Ngonaka visiblement ému.

« Si hier, il était impossible de voir un kiosque de vendeur des cartes de recharge téléphonique et de transfert de monnaie électronique dans le village, avec la couverture réseau du FASUCE, aujourd'hui c'est une réalité » a indiqué un jeune récipiendaire de téléphone portable et des cartes de recharge.

« Des progrès sensibles ont

été enregistrés en termes d'amélioration du cadre de vie dans les localités où le FASUCE a installé des équipements de couverture réseau. Des vies ont été transformées; avec la monnaie électronique, des activités génératrices de revenus commencent à voir le jour. C'est tout aussi arimer le Congo à l'économie numérique, comme le demande le Président de la République, Chef de l'État », a indiqué le Directeur Général

de l'ARPCE avant d'ajouter : « Ngonaka et ses populations vont s'ouvrir au reste du monde en jouissant de ce droit fondamental qu'est l'accès aux Communications Électroniques ». En effet, les Nations Unies considèrent l'accès aux moyens de communication comme un indispensable moteur de développement et d'intégration.

Il sied de noter que, le FASUCE est un outil d'aide à l'inclusion

numérique de l'ensemble de la population. Opérationnel depuis 2020, son but est de permettre aux différentes populations, sur l'ensemble du territoire national, de bénéficier pleinement, sans discrimination aucune, des services qu'offrent les Communications Électroniques.

## Arrêt sur images - Cérémonie d'inauguration du site FASUCE Ngonaka



## Inclusion Numérique

# Le FASUCE améliore la connectivité des établissements scolaires et universitaires



Des étudiants dans la salle multimédia de l'ENSP à Brazzaville

**Le Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques (FASUCE), dont l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) est l'organe de gestion, a inscrit la connectivité des écoles comme une des actions majeures de son plan global afin de matérialiser la volonté de Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, Président de la République, Chef d'État, d'emmener la jeunesse à être au fait des mutations technologies.**

L'installation des salles multimédias répond ainsi à l'exigence de renforcer l'appropriation de l'outil numérique, briser la fracture numérique en luttant contre

l'illettrisme électronique, ce fléau des temps modernes qui se résume en une incapacité que rencontre une personne à utiliser les outils et services des Communications Électroniques à cause d'un déficit de connaissances en la matière.

Les salles multimédias allouées depuis 2020 par le FASUCE sont équipées d'importants parcs informatiques composés d'ordinateurs de dernière génération, connectés à Internet et capable d'accueillir chacune jusqu'à quinze utilisateurs en simultanée.

Plusieurs salles multimédias de l'université Marien Ngouabi se joignent à celles équipées et remises aux bénéficiaires depuis le lancement du FASUCE, à l'instar des lycées

Sathoud à Dolisie, Victor-Augagneur et Poaty-Bernard à Pointe-Noire, Champagnat à Makoua, etc.

Les bénéficiaires, notamment les étudiants et les élèves, ne sont pas restés avares d'éloges à l'endroit du gouvernement et de l'ARPCE pour cette belle initiative, comme le témoignent les propos recueillis par l'équipe de La Grand 'Actu du Régulateur.

Yombi Dich, étudiant en 1<sup>ère</sup> année de Master à l'Institut Supérieur de Gestion, a partagé son avis sur la nouvelle salle multimédia de l'ISG en ces termes: « Mon avis est positif, dans le sens où c'est une belle initiative afin d'accompagner les étudiants dans leurs formations académiques.

La salle multimédia mise en place par le FASUCE permet aujourd'hui aux étudiants, particulièrement ceux de l'ISG d'effectuer des recherches sur Internet dans le but d'approfondir leurs différents cours. Personnellement, je me dis que la mise en place de cette salle découle d'une analyse qui a été faite au préalable à la suite de la fréquentation de la grande bibliothèque universitaire par les étudiants, mais aussi de l'évolution technologique ».

Malou Seralyne, étudiante en 1<sup>ère</sup> année de Master à l'École Normale Supérieure Polytechnique, donne également son satisfecit sur la nouvelle salle multimédia à l'ENSP : « Ici, nous ne faisons pas

encore cours d'informatique, donc nous n'utilisons pas la salle multimédia régulièrement comme les autres salles. Nous y avons tout de même un accès pour des temps de recherche sur Internet. Les étudiants du cycle licence ont cours d'informatique et ils utilisent régulièrement la salle d'informatique ».

À ce jour, le FASUCE a installé au total 16 salles multimédias dans différents établissements scolaires et universitaires dans le pays. Les différents ministères de l'Enseignement ont reconnu que ces infrastructures offertes soutiennent le processus de numérisation et d'enseignement à distance déjà enclenché au Congo.

Le Fonds sert de puissant

catalyseur du développement et contribue à la mise en application de projets nationaux visant à une meilleure inclusion numérique dans un environnement des TIC en pleine évolution.

Par ailleurs, grâce au FASUCE, plusieurs localités du Congo dites « zones blanches » car jusque-là non couvertes par un réseau mobile, ont été connectées et peuvent désormais utiliser la téléphonie mobile et accéder à d'autres services de Communications Électroniques, comme le Mobile Money, à des tarifs abordables et non discriminatoires.



Léon Juste IBOMBO, Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique lors de la cérémonie d'inauguration



Allocution de Louis Marc SAKALA, DG de l'ARPCÉ



Des officiels à l'entrée principale de la salle Multimédia de Bayardelle



Des étudiants de l'ENSP travaillant sur les ordinateurs dans la salle multimédia

## Journée mondiale des Télécoms

# L'histoire des Télécommunications au Congo contée par des journalistes



Discours du DG par interim de l'ARPCÉ à l'ouverture de la session du "Café Numérique"

**A la faveur de la Journée Mondiale des Télécommunications et de la Société de l'Information édition 2022, placée sous le thème «Les technologies numériques au service des personnes âgées et du vieillissement en bonne santé», le Pool des journalistes congolais spécialisés en matière des Postes et des Communications Électroniques s'est replongé dans l'histoire des Télécommunications au Congo, dans le cadre d'un « café numérique » organisé le 17 mai 2022 au siège de l'ARPCÉ.**

Cette causerie-débat initiée par l'Autorité de Régulation, a eu pour but d'emmener les chevaliers de la plume et du micro à plonger dans les annales de l'histoire du pays afin de conter les Télécoms du Moyen-Congo à nos jours. Il s'est agi pour l'ARPCÉ, en initiant ce café numérique « d'aider les journalistes à approfondir leurs connaissances sur l'écosystème des Télécoms et de s'approprier ainsi l'évolution des Télécommunications au Congo, à travers la maîtrise de leur histoire », a indiqué M. Victor MABIALA, Directeur Général par intérim de l'ARPCÉ.

Riche en contenu, ce café-numérique s'est articulé autour de plusieurs exposés, fruit des recherches effectuées par les journalistes du Pool, et des échanges qui en ont découlé avec les experts du secteur venant du Ministère en charge des Télécoms, des opérateurs et du Régulateur lui-même.

Les Télécommunications ont été minutieusement scrutées par les journalistes à travers les périodes ci-après : la période précoloniale, la période post-coloniale, la période de la libéralisation du secteur des Télécommunications (1997), la période de la création de l'ARPCÉ. Pour conclure les débats, les journalistes ont eu la prétention d'imaginer le futur des Télécommunications au Congo.



Vue Partielle des participants

Les différentes communications faites ont permis aux participants de comprendre l'histoire, les enjeux et la mutation des Télécommunications au Congo en partant des moyens de communication traditionnels à ceux utilisés de nos jours. Pour Victor MABIALA, aujourd'hui, plus qu'hier, les technologies numériques impactent les habitudes de la population. «Nous devons donc tirer le meilleur parti des possibilités qu'offrent ces technologies numériques, pour in fine, améliorer la qualité de vie de la population à travers une accessibilité accrue de tous et donc une vraie inclusion numérique », a-t-il soutenu.

Rappelons que le Pool des journalistes a été mis en place par l'ARPCÉ en vue de contribuer à l'éclosion d'une presse spécialisée sur les questions des Postes et des Communications Electroniques. Il est question pour l'ARPCÉ de faire des journalistes de parfaits relais d'information, sur les questions des Postes et des Communications Électroniques, auprès du grand public.

## Secteur postal

# L'ARPCE achemine le Congo vers un système de codification postale de qualité



Photo de famille des officiels et des participants sur le perron de l'ARPCE

**Le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO, a lancé, le 6 avril 2022 à Brazzaville, au siège de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), le projet de codification postale en République du Congo.**

« Initié par l'ARPCE, le projet de codification postale est destiné à faciliter l'acheminement, le tri et la distribution du courrier. Il devra également participer à l'essor de ce secteur qui se veut être un des piliers stratégiques dans le processus de diversification de l'économie nationale.

Un constat peu reluisant du secteur fait, en effet, état d'une distribution du courrier majoritairement par boîte postale, car les adresses physiques étant souvent incomplètes et qu'une partie de la population n'a pas accès aux services postaux offerts par

les bureaux de poste les plus proches.

Fort d'un réseau postal disponible et des bureaux disséminés sur le territoire national, le système d'adressage et de codification postale contribuerait non seulement à améliorer la qualité des services postaux, mais aussi à faciliter les activités socio-économiques. « Pour nos postiers, ce projet est une opportunité supplémentaire qui leur donnerait les ressorts nécessaires à leur expansion. Il favorisera de même l'éclosion du e-commerce dans notre pays en attirant les sociétés tant nationales qu'internationales de logistique et de livraison dont la codification et l'adressage sont un gage d'accroissement de leur business », a déclaré le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique au lancement dudit projet.

Pour le Directeur Général de l'ARPCE, Louis-Marc SAKALA, ce projet de codification résulte de la nécessité de doter les services postaux congolais de procédures rationalisées au travers des technologies postales disponibles afin d'améliorer l'offre. « Suivant l'évolution rapide du marché numérique et des Communications Électroniques, nos services postaux sont appelés à mettre à contribution les Technologies de l'Information et de la Communication pour créer des produits et des services leur permettant de répondre au mieux aux besoins d'une clientèle plus exigeante », a-t-il déclaré.

Le code postal est, en effet, un ensemble court de chiffres ou de lettres inclus dans l'adresse postale et utilisé par les entreprises postales pour simplifier et accélérer l'acheminement du courrier. Sa forme varie selon les pays mais il représente le plus souvent une ou plusieurs zones géographiques plus ou moins vastes.

Sur les 200 pays disposant d'administrations postales, la République du Congo compte malheureusement parmi les soixante n'ayant pas encore implémenté la codification postale. Sa mise en œuvre facilitera le tri et l'acheminement des courriers et colis, le système est promu à plusieurs avantages, comme le développement de l'e-commerce au Congo.

# Brazzaville catalyseur des réflexions sur la résilience et la sécurité des réseaux



Au centre, Léon Juste IBOMBO, Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, à gauche, Luc TAPELLA, Directeur de l'Institut luxembourgeois de Régulation et à droite, Louis-Marc SAKALA, DG de l'ARPCÉ

**A l'invitation de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCÉ), et de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR), des délégués de plusieurs pays membres du Réseau Francophone de la Régulation des Télécommunications (Fratel), experts et acteurs du secteur, ont limé leurs cerveaux autour des grands enjeux de la sécurité des réseaux, lors du 19<sup>e</sup> séminaire de Fratel tenu à Brazzaville du 23 au 24 mai 2022.**

Sur le thème « Quels défis pour la sécurité des réseaux de nouvelle génération ? », le séminaire, ouvert par le Ministre congolais des Postes,

des Télécommunications et de l'Economie Numérique, Léon Juste IBOMBO, a permis aux participants de plancher globalement sur la résilience des réseaux, avec au centre des débats sur les diverses obligations des opérateurs en la matière, les mesures pour réduire les risques, ainsi que sur le rôle que peuvent y jouer les Autorités de Régulation des Communications Électroniques et celles en charge de la cybersécurité.

A l'ouverture du séminaire, le Directeur Général de l'ARPCÉ, Louis-Marc SAKALA, a posé le contexte en soulignant que ce rendez-vous est une occasion pour les acteurs de partager

leurs connaissances, leur savoir-faire et leurs expériences sur cette problématique. Selon Louis-Marc SAKALA, l'efficacité d'un réseau s'illustre par sa résilience, c'est-à-dire sa capacité à garantir à ses clients et abonnés un service de qualité, même quand il est victime d'une défaillance. Mais, a-t-il dit, face aux risques naturels et climatiques, aux cyberattaques, la résilience des systèmes et infrastructures de Télécommunications est souvent mise à rude épreuve ce, malgré toutes les précautions techniques et technologiques prises.

Le Directeur de l'ILR du Luxembourg, Luc TAPELLA,

Président 2022 de Fratel, a souligné que ce séminaire, à vocation principalement technique, a eu pour objet d'approfondir un des aspects du thème de l'année établi dans le plan d'action 2022, consacré à la résilience et à la sécurité des réseaux. En effet, l'objectif pour ces deux journées a été de sensibiliser les participants à la nécessité de renforcer la cyber sécurité des infrastructures critiques.

« Les nouvelles technologies telles que la 5G, la virtualisation des réseaux et l'émergence de nouveaux acteurs entraînent de nouvelles vulnérabilités qui doivent être réduites. De ce fait, la question sur la sécurité est une préoccupation partagée à la fois par les consommateurs, les acteurs des marchés et les régulateurs... Les régulateurs ont un rôle clé à jouer dans la mise en place d'orientations et d'outils pour renforcer la cyber sécurité mais, ils ne peuvent agir seuls. Il est donc essentiel que les multiples parties prenantes de l'écosystème travaillent ensemble et développent des solutions pratiques pour

sécuriser les réseaux », a-t-il déclaré.

### Un comité de cybersécurité bientôt créé au Congo

La mise en place d'un comité de cybersécurité censé regrouper des experts en Télécommunications et sécurité publique constitue l'une des principales conclusions du 19<sup>e</sup> séminaire de Fratel. Les participants venus de plusieurs pays ont appelé à une collaboration entre les entités étatiques.

Pour Louis-Marc SAKALA, la création du comité de cybersécurité est une urgence de sécurité publique, car les attaques (de) cybernétiques peuvent cibler un ensemble de serveurs et de données au Congo. Les équipements télécoms représentent, de nos jours, le socle de la société puisqu'ils couvrent les domaines de la santé, des transports, des communications... Leur vulnérabilité est d'autant plus présente que les pouvoirs publics sont appelés à mettre en place des solutions idoines pour chacun des problèmes.

«L'impact de ce séminaire, c'est que les utilisateurs se sentiront de plus en plus en sécurité, parce que nous allons derrière travailler pour que ces personnes qui se connectent sur les différents réseaux, à partir de leurs entreprises ou appareils mobiles, se sentent protégées. Les données à caractère privé doivent être sécurisées, de même que d'autres recommandations prises au cours de cette session», a déclaré le Directeur Général de l'ARPCÉ.

Cadre de définition de meilleures approches de solutions pour conférer aux différents réseaux et leurs infrastructures plus de résilience, ce séminaire de Brazzaville a marqué une avancée significative dans l'expertise avérée des moyens de lutte devant renforcer la souveraineté numérique des États parties prenantes. Pour le Ministre Congolais en charge du numérique, « renforcer la préparation numérique pour réussir la transformation digitale reste un des défis majeurs à relever ».



Vue partielle des participants lors du 19<sup>ème</sup> séminaire de FRATEL 2022

# L'ARTAC adopte à Brazzaville son plan d'action 2022-2023



Louis-Marc SAKALA Préside la 2<sup>ème</sup> session extraordinaire de l'ARTAC

**L'Assemblée des Régulateurs des Télécommunications de l'Afrique Centrale (ARTAC) a tenu à Brazzaville, le 25 mai 2022, sa 2<sup>ème</sup> session extraordinaire de la Conférence des Régulateurs, sous une connotation essentiellement centrée sur les priorités pour les années 2022 et 2023.**

La réunion, présidée par Louis Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE, élu il y a deux mois à la tête de l'organe exécutif de l'ARTAC, s'est donnée comme mission d'accélérer les mécanismes de mise en œuvre d'un véritable marché commun des Communications Électroniques.

Avec un slogan expressif qui voudrait faire du « réseau un bien commun », l'ARTAC

a fait, dès 2004, date de sa création, le vœu de favoriser un rassemblement des régulateurs pour en faire un organe de collaboration et de coopération internationale.

La 2<sup>ème</sup> session extraordinaire de la Conférence des Régulateurs que Brazzaville a abrité en marge du 19<sup>e</sup> séminaire de Fratel, s'est avérée un pas de plus vers la consolidation du destin commun d'un marché harmonisé et dont les services seront davantage plus accessibles aux populations de la sous-région.

A Brazzaville, les régulateurs, qui se sont associés aux institutions internationales des Télécommunications ainsi qu'avec les communautés économiques régionales comme l'UIT, UAT, FRATEL, l'ALLIANCE SMART AFRICA,

GSMA, CUA, CEEAC, CEMAC, CEA, COFED et autres Projets Télécoms, ont adopté le plan d'action 2022-2023 de l'institution sous-régional.

Les pays membres ont également pris des recommandations et des résolutions pour mieux faire avancer les projets urgents.

Le plan d'action présenté s'articule autour de quatre objectifs à savoir : (i) le renforcement institutionnel, organisationnel et communicationnel de l'ARTAC; (ii) l'harmonisation des politiques et cadres réglementaires des TIC/ Télécommunications dans la sous-région CEEAC, et (iii) le renforcement des actions coordonnées, et (iv) le renforcement le partenariat avec les

institutions internationales des télécommunications ainsi qu'avec les communautés économiques régionales citées plus haut.

**Un plan d'action et des recommandations**

Les participants aux assises de Brazzaville ont recommandé, entre autres, au Cameroun et à la République Démocratique du Congo de se mettre ensemble pour travailler sur la réorganisation et le renforcement du Secrétariat Permanent ; à chaque Autorité de Régulation de désigner deux points focaux selon la fiche de profil envoyée à tous les régulateurs ; ajouter dans le tableau du plan d'action une colonne pour ressortir les indicateurs qui faciliteront le suivi-évaluation; réfléchir sur d'autres sources et modes de financement de l'ARTAC; privilégier la concertation entre Autorités de Régulation dans le but de favoriser les candidatures des uns et des

autres aux postes à pourvoir au niveau international, et, enfin, prioriser les échanges en ligne avec les potentiels pays adhérents et n'envisager le déplacement que dans l'hypothèse de la formalisation de son adhésion effective.

A ces recommandations, s'ajoutent des résolutions sur les échanges et partage d'expériences avec les partenaires pour lesquels le représentant de l'UIT a appelé à plus d'efficacité et de lucidité dans la gestion des budgets des Autorités de Régulation. Par ailleurs, le représentant de Smart Africa a proposé la mise en place d'un cadre juridique entre l'ARTAC et son institution. Enfin, celui de GSMA a exprimé la disponibilité de son institution à travailler avec les Autorités de Régulation des États membres dans la gestion liée au secteur des Télécommunications.

Le Président en exercice de l'ARTAC, Louis-Marc SAKALA, a

clôturé cette session extraordinaire en réitérant ses remerciements aux États membres.

Il faut rappeler que l'ARTAC agit de manière globale en faveur d'une meilleure coordination des fréquences aux frontières des pays, l'harmonisation des cahiers de charges des opérateurs des Télécoms et des cadres réglementaires des techniques de l'information et de la communication.

L'ARTAC a vu le jour avec quatre régulateurs, à savoir le Gabon, le Cameroun, le Congo et la Centrafrique. Depuis, ces pays ont été rejoints par le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Tchad et la Guinée Équatoriale. Le Sao Tomé et Príncipe, le Rwanda et l'Angola sont des futurs adhérents, avait annoncé Louis-Marc SAKALA à Douala, au Cameroun, en mars 2022, lors de sa désignation, par ses pairs, à la tête de l'institution pour un mandat de deux ans.



Photo de famille des représentants des pays membres de l'ARTAC et des participants

# ARPCE : Des outils innovants au service de l'économie numérique



**Avec une mission s'appuyant sur des objectifs qui outrepassent les frontières nationales, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), visitée plusieurs fois par ses pairs et des institutions internationales du secteur, devient, à non point douter, un modèle dans l'écosystème continental du marché de la Régulation des Télécoms et des Postes.**

En misant sur des services et infrastructures de qualité en phase avec les défis transversaux d'une économie numérique prospère et prospective, l'ARPCE poursuit sa marche inexorable d'accompagner l'inclusion numérique dans tous les secteurs du pays en réduisant la fracture numérique au sein de la population.

**Un slogan ambitieux : « faire entrer le Congo dans le top 5 des pays africains leaders des Postes et des Communications Électroniques ».**

Au-delà de cette ambition prononcée, des opérations graduelles qui font que chaque année l'ARPCE, bras technique de l'État, garantit davantage de services dans la promotion du développement du secteur et des innovations technologiques.

Dans cet élan, l'Autorité de Régulation a inauguré à Brazzaville, le 10 août 2021, son Bâtiment Technique destiné à assurer, pour le compte de l'État, plusieurs opérations majeures dans le cadre de l'affermissement de l'économie numérique. Le bâtiment adjacent au siège social, visité par des délégations multiples dans le cadre des opérations de benchmarking, abrite, entre autres, un data center, trois Centres d'Opération et de supervision des réseaux et services de Communications Électroniques, un laboratoire d'homologation des terminaux radios électroniques, une infirmerie et près d'une vingtaine de bureaux.

En investissant, dans le même élan, dans la construction des Datacenters de types TIER 2 et TIER 3, respectivement à Brazzaville et Pointe-Noire où le siège de l'antenne départementale aux standards internationaux est en construction, l'ARPCE s'octroie, pour le compte de l'État, une plus grande capacité de stockage de données afin de fluidifier les échanges, amplifier et booster l'écosystème numérique national.

Les récents échanges du Régulateur avec Méta (Ex Facebook), dans le cadre du projet fibre optique 2Africa, pour lequel le Congo compte parmi les seize pays du continent africain choisis pour abriter les stations d'atterrissage de ce câble de 37000 km, ont mis l'ARPCE sur orbite pour avoir intégré les exigences de l'initiative, en anticipant avec la construction du Datacenter TIER 3 à Pointe-Noire. L'infrastructure servira, en effet, comme point de partage de la connectivité de tous les acteurs, d'autant plus que les discussions avec Méta ont par ailleurs concerné les questions de convergence avec de nouveaux entrants comme China mobile qui souhaite vendre de l'Internet au Congo.

« Le Datacenter de l'ARPCE servira de point d'entrée du câble 2 Africa dans la sous-région Afrique centrale », avait précisé Louis-Marc SAKALA, le 26 novembre 2021 lors d'une visite de travail dans les locaux de Facebook à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis.

## Clin d'œil sur le « NOC » et Hub Numérique

Parmi les outils d'aide à la décision du Régulateur, figure le Centre de supervision du trafic téléphonique (NOC) de l'ARPCE qui lui permet de faire une répartition équitable des revenus des appels téléphoniques entre les opérateurs et l'État, et en même temps de traquer et démanteler les réseaux téléphoniques frauduleux.

Le NOC renferme différentes plateformes qui permettent de superviser le trafic international entrant et sortant ; faire le monitoring du trafic data de chacun des opérateurs ; détecter tous les terminaux qui sont connectés chez un opérateur ; faire le monitoring des revenus générés par les opérateurs, etc.

Ces différentes plateformes ont fait l'objet, ces dernières années, de plusieurs consultations de Régulateurs et des délégations de l'univers de la Tech venues à Brazzaville pour des réunions multiples.

« Du côté trafic, il y a l'IMS qui permet de superviser le trafic international entrant et sortant. La solution DMS permet de faire le monitoring du trafic data de chacun des opérateurs, suivre le trafic national on net et off net. Nous avons la possibilité de voir par jour le volume de données entrées au Congo et sorties du Congo », expliquait Benjamin MOUANDZA, le Directeur des Réseaux et Services des Communications Électroniques de l'ARPCE, en mars dernier, lors

de la visite d'une délégation des membres du Réseau Francophone de la Régulation des Télécommunications (Fratel), à l'issue du 19e séminaire dudit réseau que Brazzaville a abrité.

En effet, le NOC regroupe des solutions comme l'ADEV ou ADD qui permet de détecter tous les terminaux qui sont connectés chez un opérateur. Le TRVS est l'application qui permet de faire le monitoring des revenus générés par les opérateurs. Le Netsys fait le monitoring du réseau qui permet de collecter les données et les rapatrier au centre de traitement. C'est elle qui renseigne s'il y a un équipement qui est en panne en faisant le mapping.

Si le NOC contribue efficacement à optimiser la gestion et l'inspection des réseaux et services téléphoniques tout en contribuant efficacement à la lutte contre la fraude sur le réseau téléphonique, le Hub Numérique, une autre plateforme majeure, est un ensemble d'infrastructures électroniques dont dispose l'ARPCE, permettant de superviser les transactions

financières (Mobile Money des opérateurs de téléphonie mobile, les banques et les microfinances). Il s'agit d'un instrument qui permet à l'État de sécuriser ses recettes via une redevance de 1% sur ces transactions.

L'expertise de l'ARPCE dans ce domaine précis a été saluée à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, en avril 2021, lors des assises entre les deux Autorités de Régulation dans le cadre d'un tour d'horizon des bonnes pratiques autour de l'écosystème de la FinTech dans les deux pays respectifs.

« L'intérêt de l'échange avec les homologues de Brazzaville tient du fait qu'ils ont déjà implémenté ce service financier qui s'y développe harmonieusement. Il nous importait d'en savoir davantage notamment sur le cadre stratégique à mettre en œuvre, comment le structurer ainsi que la manière de s'y prendre pour asseoir le cadre légal et réglementaire », déclarait Bruno YUMA, Directeur chargé des relations internationales de l'ARPTC, le Régulateur de la RDC.



Centre de supervision du trafic international entrant et sortant (NOC)

## Suivre les taxes et redevances qui reviennent à l'État



L'ARPCE a été responsabilisée par le gouvernement pour mettre en place le Timbre Électronique, une taxe de 50 FCFA instituée par la loi de finances qui permet à l'État de suivre de manière électronique et continue les taxes qui lui reviennent et de renforcer la confiance numérique des usagers. La plateforme aide, de manière précise, à l'optimisation de l'assiette fiscale, au suivi des paiements des taxes comme la TVA, le centime additionnel ou la taxe audiovisuelle.

Pour l'écosystème, ce projet est un grand pas dans la collecte des impôts. Le premier système a failli à cause des interventions humaines multiples. Par la digitalisation des procédures de déclaration des impôts et de collecte, les administrations bénéficiaires, notamment fiscale et du budget de l'État, ont pu améliorer significativement les recettes fiscales.

Ce succès a d'ailleurs permis à la Commission de l'Assemblée nationale en charge de l'économie et des finances

(Ecofin), de marquer, en septembre 2022, son satisfécit quant à la bonne exécution des projets numériques qui ont été confiés à l'ARPCE.

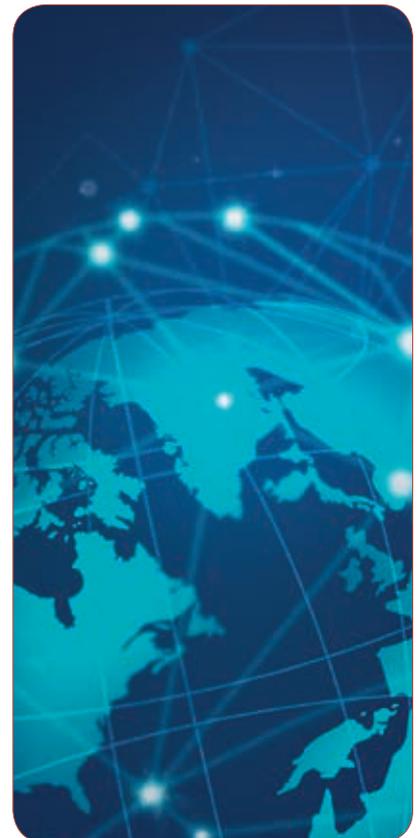
« C'est de notre devoir de venir évaluer ce qui a été fait notamment en ce qui concerne le Hub Numérique et le Timbre Électronique. Nous avons constaté qu'il y a suffisamment d'avancées », avait indiqué Maurice MAVOUNGOU, Président de l'Ecofin.

### CGIX - Point d'Échange Internet : Améliorer le flux Internet

Le Point d'Échange Internet du Congo, CGIX, géré par l'ARPCE, permet la réduction du coût de la capacité de la bande passante internationale chez les opérateurs, l'optimisation

du trafic local et la réduction des temps de latence. L'infrastructure vise à soutenir le flux Internet au Congo qui se déploie chaque jour avec l'entrée des services à valeur ajoutée.

Le Point d'Échange Internet est, en effet, une infrastructure technique essentielle où les réseaux se réunissent pour se connecter et échanger du trafic Internet. Parmi les types de réseaux qui se connectent au trafic d'échange, on distingue les opérateurs de téléphonie mobile, les fournisseurs d'accès Internet et les réseaux de distribution de contenu (CDN) tels que Facebook, Twitter et Google.



Conscient de la montée d'un flux important des data au niveau national, mais également des enjeux pour que ce trafic réalisé soit maintenu localement, l'ARPCE a récemment organisé, avec les acteurs de l'écosystème

Internet, un atelier de réflexion sur l'amélioration d'une meilleure gouvernance du CGIX.

Le CGIX est géré par l'ARPCE depuis 2013, année de sa mise en place. En mai 2017, il a été retenu par la Commission de l'Union Africaine dans le cadre du projet African Exchange Internet (AXIS) pour devenir le nœud Internet de la sous-région Afrique Centrale.

Une migration de sa plateforme a été faite au cours du mois d'août 2018 avec l'accompagnement technique de son partenaire France-IX. Il était hébergé dans le Datacenter de l'opérateur de téléphonie mobile Airtel Congo jusqu'en février 2021. Depuis le 11 juin 2021, le CGIX est hébergé dans le Datacenter de l'ARPCE à Brazzaville.

## Spectra, identification, Livre Blanc

Pour assurer au mieux ses missions relatives à la gestion efficace du spectre des fréquences, en lien avec les recommandations de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'ARPCE s'est dotée d'un système de Gestion et de Contrôle automatisé du Spectre de Fréquences (SPECTRA). Ce système s'appuie sur deux plateformes : Gestion automatisée du spectre et Contrôle automatisé du spectre.

La plateforme logicielle SPECTRA est au cœur du métier de la gestion du spectre. Composée de modules administratifs et techniques, elle couvre tous les processus du métier de régulateur, et bien plus encore.

SPECTRA est conforme au manuel de l'UIT pour la gestion nationale du spectre et intègre les diverses recommandations pertinentes, telles que les recommandations UIT R SM.1370 et UIT-R SM.1047.

Maintenir le taux d'identification des abonnés de la téléphonie mobile au plus haut niveau afin de garantir la sécurité des consommateurs, figure parmi les priorités de l'ARPCE.

Les dispositions de l'article 130 de la loi de 2009 sur la réglementation du secteur des Communications Électroniques complétées par d'autres textes « interdisent aux exploitants des réseaux des Communications Électroniques ouverts au public ou à leurs représentants, au moment de la souscription au service de téléphonie, de vendre des cartes SIM pré-activées et sans identification préalable des utilisateurs ».

Plusieurs rencontres avec les opérateurs, renforcées par des campagnes d'identification des abonnés au niveau national, ont permis de maîtriser le fichier des abonnés en République du Congo. Une opération permanente qui contribue, par ailleurs, à faire du régulateur un

exemple dans la maîtrise des statistiques y relatives et dans la prospective économique.

En s'engageant dans une dynamique prospective et de veille, et dans sa quête permanente d'une contribution à l'édification d'une société numérique au Congo, l'ARPCE a publié un Livre Blanc, le premier du genre, qui se propose de faire un diagnostic de ce secteur à fort impact et les perspectives de développement.

Le document de 140 pages, présenté en octobre 2021, suscite une réflexion d'ensemble sur le renforcement du cadre réglementaire dans les secteurs des Télécommunications, dans le but d'aider les autorités congolaises à mieux répondre à la convergence des technologies et des marchés qu'engendre l'économie numérique.

Le Livre Blanc est une parfaite illustration de l'engagement de l'ARPCE dans une dynamique prospective et de veille, dans les secteurs stratégiques des Postes et des Communications Électroniques, véritables leviers de la diversification de l'économie nationale.



## Interview

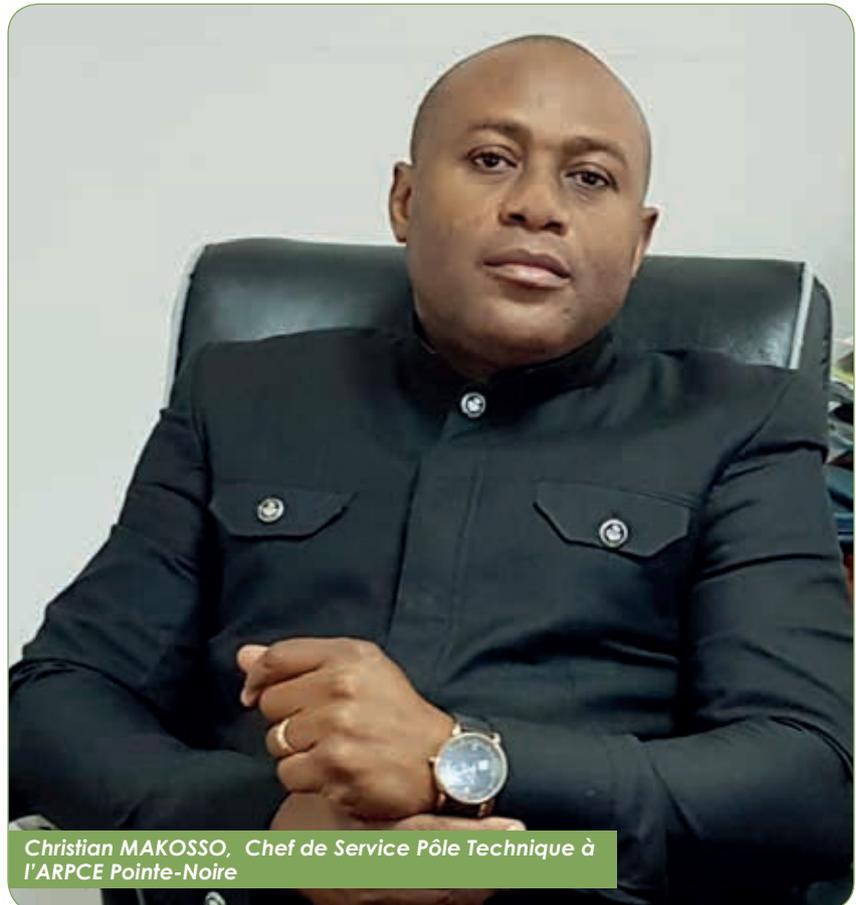
# Christian MACKOSSO : Le Pôle Technique fait preuve d'efficacité dans les réalisations de ses missions

En vue de s'assurer de l'efficacité des actions des équipes techniques en charge des Fréquences, des Services de Communications Électroniques, de la FINTECH et de l'informatique au niveau de l'antenne départementale de Pointe-Noire, la Direction Générale a mis en place un Pôle Technique qui coordonne les activités desdites équipes. Ce pôle qui compte une vingtaine d'agents est dirigé par Christian MACKOSSO, anciennement Chef de Bureau Opérateurs et Prestataires. Il répond aux questions de *La Grand'Actu du Régulateur*.

**La Grand'Actu du Régulateur : Monsieur le Chef de Service Pôle Technique, que peut-on savoir sur le service dont vous avez la charge ?**

**Christian MACKOSSO :** Je voudrais profiter de votre micro pour remercier une fois de plus Monsieur le Directeur Général pour la confiance renouvelée à mon égard en me donnant la responsabilité du Pôle Technique de l'ARPCE à Pointe-Noire.

Ce Pôle Technique a été créé depuis le 17 juillet 2021. Il a pour missions principales de favoriser les relations transversales entre les différentes compétences et les faire collaborer sur des programmes et des problématiques locaux spécifiques ; d'assurer les complémentarités et



Christian MACKOSSO, Chef de Service Pôle Technique à l'ARPCE Pointe-Noire

collaborations nécessaires pour accroître l'efficacité de l'équipe technique en vue de raccourcir les délais de réponse. En somme, il s'agit de garantir une grande réactivité opérationnelle et technique au niveau de l'antenne départementale de Pointe-Noire.

**La GAR : Avez-vous les moyens pour vos actions ?**

**CM:** Le Pôle Technique dispose de ressources humaines ayant fait la preuve de leurs compétences dans les domaines qui sont les nôtres, en plus d'un ensemble d'équipements techniques de gestion et de contrôle du

spectre des fréquences, un véhicule technique équipé pour des missions de balayage. A cela il faut aussi ajouter des équipements qui nous permettent de réaliser des enquêtes sur la qualité des services offerts par les opérateurs.

Il faut souligner que depuis sa création, le Pôle Technique a effectué des missions de contrôle ayant abouti, entre autres, à la découverte de liens VSAT non déclarés par certaines administrations publiques et privées.

**La GAR : En quoi la création de Pôle Technique peut contribuer**

### aux performances de l'ARPCE ?

**CM :** Je voudrais souligner que l'accroissement des performances de l'ARPCE est aussi du fait de son Pôle Technique, en ce qu'il dispose d'un panel de Techniciens formés et polyvalents et fait preuve d'efficience dans la réalisation de ses missions. A l'instar des autres départements de notre institution, le Pôle Technique est un instrument au service de la compétitivité de l'ARPCE, tant sur le plan national qu'international.

**La GAR :** Le Directeur Général, a, dès sa prise de fonction, inscrit son mandat dans une logique

de « changement dans la continuité ». En tant que Chef de Service et donc responsable du Pôle Technique, qu'est-ce que cela vous inspire, tenant compte de vos missions ?

**CM :** Le changement se traduit ici par les formations, les innovations... Et la continuité c'est dans le fait que la vision de l'ARPCE, qui est de « faire entrer le Congo dans le top 5 des pays leaders des Postes et des Communications Électroniques » demeure la même. Cela nous appelle à donner le meilleur de nous-même en nous assurant de l'aboutissement des projets de l'institution, avec

un fort engagement dans le renforcement des capacités de chacune des équipes de l'ARPCE.

**La GAR :** Un mot, pour clore cet entretien ?

**CM :** Je voudrais déjà vous dire merci pour l'opportunité que vous m'avez donnée de parler du département dont j'ai la charge. Mais je voudrais aussi vous encourager dans ce que vous faites. Grace à ce bulletin interne, tout agent de l'ARPCE en est un ambassadeur.

Encore une fois merci pour cette interview.

## Le Saviez-Vous ?

### L'origine du mot "OK"

Vous conviendrez que c'est l'un des mots le plus utilisé sur terre ; que ce soit pour donner son accord ou pour exprimer sa compréhension d'un fait ou d'un point de vue.

Toutefois, quand on recherche l'origine de ce mot en deux lettres, l'on tombe sur des dizaines et des dizaines d'histoires, certaines complètement loufoques et d'autres un peu plus crédibles.



Mais la plus célèbre est sans doute celle-ci : Le mot «OK» viendrait de la guerre de Sécession qui ravagea les États-Unis de 1861 à 1865. Après les combats, un officier notait

quotidiennement dans un rapport le nombre de victimes recensées.

Lorsqu'il n'y en avait aucun, la mention était de « zero killed » qui se traduit en Français par «zéro mort». Une expression vite abrégée en «OK». Ce terme militaire serait ensuite passé dans le langage courant américain, avant de s'étendre au monde entier.

**Source** <https://www.culture-generale.fr/divers/17780-lorigine-du-mot-ok>

## CONTACTEZ GRATUITEMENT

LE CENTRE D'ÉCOUTE DES  
CONSUMMATEURS DE L'ARPCE

5050

06 715 50 50
(SMS)

EN CAS DE LITIGE NON RÉSOLU  
AVEC VOTRE OPÉRATEUR

http://infoconsommateur.arpce.cg

SERVICE DISPONIBLE  
DE LUNDI AU VENDREDI

— DE —  
08 À 17

## Formation

# Le personnel de l'ARPCE se met à l'Anglais !



Vue partielle des membres du Club d'Anglais de l'ARPCE

« **Practice makes perfect !** », en Français « **C'est en forgeant qu'on devient forgeron !** », c'est le leitmotiv adopté par le personnel de l'Agence de Régulation de Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), à l'initiative de son Service de Communication et Relations Publiques (SCR), dans le cadre de la promotion du Multilinguisme au sein de l'entreprise.

En effet, depuis le mois de mars, grâce à la volonté du Directeur Général, Louis-Marc SAKALA, les agents et cadres de l'ARPCE bénéficient des cours d'Anglais en entreprise, à distance et en présentiel. Cette initiative s'inscrit en droite ligne de sa vision stratégique 2022 qui est : « la Conquête de l'international afin d'améliorer la note du Congo dans les secteurs régulés ».

Pour le Directeur Général « à l'heure de la mondialisation, maîtriser à la fois les techniques de communication et les subtilités de l'Anglais est un atout indéniable pour notre entreprise car l'Anglais demeure la langue

la plus utilisée dans notre secteur d'activité et dans des réunions internationales auxquelles les agents de l'ARPCE participent. Sa maîtrise est donc essentielle pour faciliter les interactions avec les partenaires à l'échelle internationale ».

C'est dans cette optique que le SCR, à travers son Bureau en charge de la promotion du Multilinguisme et avec le concours du Service des Ressources Humaines de l'ARPCE, a lancé un Club d'Anglais, le 17 juin 2022, dénommé « ARPCE English Club ». Cet espace de libre expression donne aux employés l'avantage de pratiquer l'Anglais dans un environnement professionnel sain, d'améliorer leurs compétences linguistiques tout en approfondissant leurs connaissances de la langue de Shakespeare.

Animées principalement par Mme Raissa BOUEBARRET, Chef de Bureau en charge de la promotion du Multilinguisme à l'ARPCE et le Professeur d'Anglais, Mr Clever, les sessions de « ARPCE English Club »

s'articulent autour, entre autres, des jeux de rôles, de la narration d'histoires, des projections de films, des interviews, des séances débats autour des thèmes d'actualité, socio-culturels et même politiques. Ces rencontres permettent d'établir un contact permanent avec la langue Anglaise et offrent aux participants l'occasion de découvrir de nouveaux mots, d'enrichir leur vocabulaire mais également de déceler les points forts et les points faibles pour une approche formatrice à la carte.

Se contenter de lire ou écrire une langue ne suffit pas. Il faut la pratiquer pour mieux l'assimiler. Raison pour laquelle, sous le leadership de la Direction Générale, il sera institué prochainement au sein de l'ARPCE un « English Day », jour où le personnel communiquera essentiellement en Anglais. Les animateurs du « English Club de l'ARPCE » se proposent également d'élargir, dans l'avenir, les activités du club aux visites dans des ambassades des pays tels que les États-Unis, le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Ghana, etc. ainsi qu'aux voyages d'immersion dans des pays anglophones.

In fine, à travers ces diverses initiatives, le Directeur Général entend doter l'ARPCE d'une élite d'experts bilingues à tous les niveaux capables d'exprimer clairement le point de vue de l'Agence sur les questions Télécoms et postales lors des rencontres internationales.

## Recette



### La Sole meunière

Chers lecteurs, La Grand' Actu du Régulateur vous emmène cette fois-ci à la pratique de la gastronomie française, à travers la découverte d'un plat typique de la gastronomie hexagonale à base du poisson : la sole meunière. Un délice que vous savourerez avec vos convives ou en famille.

#### Ingrédients pour 4 personnes :

- 4 filets de sole
- 1 cuillère à soupe de farine
- 1 citron
- 60g de beurre
- Persil frais
- Sel et poivre

**Etape 1 :** Dans un premier temps nettoyez et videz les soles. Séchez soigneusement les soles avec du papier absorbant, puis salez-les et poivrez-les. Ensuite passez les poissons dans la farine et secouez-les légèrement pour retirer l'excès de farine. Cette technique permet à la chair de se tenir à la cuisson.

**Etape 2 :** Faites chauffer l'huile et 25g de beurre mélangés dans une poêle. Une fois que le beurre a fondu faites-y cuire les soles, 5 minutes de chaque côté à feu moyen. Pendant la cuisson, arrosez sans cesse votre poisson du beurre. L'important est de ne pas brûler le beurre. Ajustez votre feu en fonction.

**Etape 3 :** Une fois cuites, dressez les soles meunières sur un plat chaud, peau blanche dessous. Garnissez de rondelles de citron et de persil. Faites fondre les 25g restants de beurre dans une autre poêle. Si vous utilisez la même que celle qui a servi pour le poisson, veillez à bien la nettoyer avant de la réutiliser.

**Etape 4 :** Lorsqu'il commence légèrement à colorer c'est-à-dire, dès que vous avez un beurre noisette, versez-y le jus de citron puis versez le tout sur les soles meunières.

**Etape 5 :** Servez vos soles meunières aussitôt et accompagnez-les de pommes de terre à la vapeur bien fondantes saupoudrées de gros sel et de persil ou d'un riz blanc.

Bon appétit !



## MOTS CACHÉS

J	O	U	R	N	A	L	I	S	T	I	Q	U	E	T
E	U	S	E	A	N	O	M	E	S	L	U	P	J	N
U	V	E	I	I	T	D	I	R	A	E	O	E	T	E
E	R	E	N	N	I	U	C	V	R	T	T	U	O	M
T	E	T	I	U	Q	E	I	I	S	C	A	R	T	E
I	S	A	T	N	U	L	S	C	E	G	A	V	A	L
L	U	T	I	N	I	Q	U	E	P	A	V	I	U	E
I	A	R	T	M	T	U	V	C	O	P	E	C	X	R
B	A	O	E	O	E	I	E	H	S	R	I	E	L	U
A	P	P	E	L	L	D	R	A	T	O	M	C	H	E
C	A	M	E	R	A	U	O	R	A	P	P	O	R	T
A	T	O	M	E	B	O	O	M	L	A	M	P	E	U
R	I	C	H	E	E	P	R	E	V	E	N	U	U	A
T	N	E	M	E	L	U	O	R	V	E	R	N	I	S

**3 lettres :** Ave, Clé, Com, Duo, Elu, Ere, Gap, Ici, Jet, Jeu, Mol, Nul, Use.

**4 lettres :** Boom, Duel, Etat, Ilet, Lime, Nain, Nome, Peur, Quid, Rein, Revu, Stop, Trop Tsar, Vice,

**5 lettres :** Appel, Atome, Charme, Carte, Label, Lampe, Lutin, Modem, Ouvre, Patin, Quota, Riche,

**6 lettres :** Camera, Equité, Inique, Lavage, Motard, Postal, Totaux, vernis,

**7 lettres :** Élément, Inquiet, Prévenu, Rapport, Sauteur, Service

**8 lettres :** Roulement,

**9 lettres :** Antiquité

**11 lettres :** Traçabilité

**14 lettres :** Journalistique

**Après avoir retrouvé tous les mots cachés dans cette grille, ressortez le prénom qui se cache derrière les lettres non-barrées.**

# Astuces & Conseils

## Comment bien gérer son salaire mensuel ?

**1** **Établissez un budget pour le mois**  
Dressez la liste de toutes vos charges mensuelles récurrentes et leurs coûts (Popote, entretien de véhicule(s), loyer, électricité, eau, scolarité des enfants, produits d'entretien de la maison, etc.).

**2** **Créez un fonds de réserve**  
Définissez un montant supplémentaire que vous considérerez comme une « dépense » mensuelle non négociable. Ainsi, mois après mois, vous accumulerez un fonds de réserve qui vous permettra par exemple de vous offrir ces vacances dont vous rêvez tant.

**3** **Réglez vos factures**  
Pensez à régler vos factures au début de chaque mois, juste après avoir touché votre salaire. L'accumulation des dettes est un facteur d'appauvrissement.

**4** **Épargnez vos primes**  
Les éventuelles primes que vous recevez de votre employeur constituent une opportunité de renforcer votre fonds de réserve. Faites-le !

**5** **Dépensez moins**  
Efforcez-vous à limiter au maximum vos dépenses. Pendant vos courses, faites-vous l'obligation de toujours comparer les prix avant de procéder à un achat.

**6** **Faites fructifier votre capital**  
Cachez vos économies sous votre matelas ne vous rapportera aucun rendement de capital. Déposez-les plutôt sur un compte épargne ou investissez dans une activité génératrice de revenus.

**Vous serez bientôt surpris des montants que vous serez désormais en mesure d'épargner à la fin de chaque mois.**



Michel-Aymar et Emma-Alphonsia Divine 

Appelez-la désormais «Mama mapasa ou Ma ngoudi». Notre collègue **Nhora Okola** est depuis le 16 juin 2022, mère de deux magnifiques anges : **Michel-Aymar** et **Emma-Alphonsia Divine**. Sa famille vit dans un cocon de bonheur où s'entremêlent plaisir et émerveillement en toute heure.

Oracle Claude Emmanuel 

Deux voix tendres pour me parler, deux cœurs impatients de me voir, des lèvres douces pour m'embrasser... C'est dans cette atmosphère que maman **Jodiphie** et papa **Fall PANDZOU** m'ont accueilli délicatement le 14 juin 2022. Ils m'ont appelé " **Oracle Claude Emmanuel** ". Je suis une vraie boule de bonheur selon eux.

Blessing Kelyana 

Recette du bonheur : prenez une pincée de "**Giscard NOMBOT** " ajoutez un soupçon de "**Gerda**" et laissez mijoter près de 9 mois. Vous obtiendrez une petite merveille "**Blessing Kelyana**" née le 27 mai 2022.

**A embrasser tout de suite**



Appropriations - nous le

**CGG**

■ L'identité numérique du Congo

Pour obtenir un  
nom de domaine en .cg  
écrivez-nous à l'adresse  
[acnic@arpce.cg](mailto:acnic@arpce.cg)